

tées l'année dernière contre les incendiaires.

Kalisch, 2 juin.

La rencontre entre les insurgés et les Russes dans les villages de Grochow, Jurantow et Grzymiczew, a été très acharnée. Le grand nombre de voitures chargées de blessés russes qui viennent d'arriver, les nouveaux transports qu'on attend en sont le témoignage. L'avantage est resté aux Polonais qui, maîtres du champ de bataille, se sont emparés de deux pièces d'artillerie. La troupe russe qui a pris part au combat est rentrée très maltraitée et profondément démoralisée. La lutte paraît ne pas être encore finie aujourd'hui; on envoie d'ici de nouveaux renforts. Les pertes essuyées des deux parts ne peuvent pas encore être évaluées.

(Gazette de Breslau.)

### Amérique.

Le journal la France avait annoncé que le général Banks s'était emparé de deux millions de balles de coton qui allaient être expédiées de la Nouvelle-Orléans en Europe. Nous avions accueilli ce renseignement avec d'autant plus de réserve que le chiffre paraissait plus exagéré. D'après une correspondance adressée de Londres au *Moniteur*, il s'agirait de 200,000 balles seulement, ce qui rend la nouvelle beaucoup plus vraisemblable. Voici les termes de la correspondance du journal officiel :

« Des lettres d'Amérique assurent que le général Banks vient de s'emparer en Louisiane d'un approvisionnement de 200,000 balles de coton. On annonce qu'il sera probablement envoyé à New-York et à Boston et vendu aux enchères publiques. Cette nouvelle a eu pour résultat de faire tomber de beaucoup le prix de cette denrée à New-York. Les manufacturiers anglais se préparent également à profiter de l'occasion, et certains vont jusqu'à remonter leurs métiers. »

D'un autre côté, une lettre adressée de New-York à la *Gironde* s'exprime ainsi à ce sujet :

« Le général Banks a fait une glorieuse campagne dans la Louisiane et rétabli l'autorité fédérale dans la plus grande partie de l'Etat. Il a non-seulement battu l'ennemi, pris des villes et enlevé plusieurs positions de première importance, mais encore il a coupé les communications des rebelles, privé le gouvernement confédéré de ressources précieuses, et, ce qui n'est pas moins grave, rattaché à la cause de l'Union grand nombre de planteurs qui avaient été entraînés dans le mouvement sécessionniste. »

Une des conséquences immédiates de son expédition va être l'arrivée sur les marches de l'Union d'immenses approvisionnements de coton qui se trouvaient encore dans les paroisses quand il en a pris possession. On n'estime pas à moins de 200,000 le nombre de balles qui vont être rendues au commerce. Presque tous ces produits avaient été cachés dans les bois pour les dérober à la rage incendiaire des soldats de M. Davis, et les propriétaires loyaux seront heureux de les échanger aujourd'hui contre le papier de M. Lincoln.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Hambourg, 7 juin.

Les journaux russes publient un projet relatif à la formation de gardes urbaines à Saint-Petersbourg et à Moscou, pour soutenir le gouvernement dans l'éventualité d'une guerre avec l'étranger.

Frontière de Pologne, 7 juin.  
On mande de Varsovie qu'on a arrêté et conduit à la citadelle, dans la nuit du 3 au 4 juin, plusieurs hauts fonctionnaires, parmi lesquels M. Jean Kanty Wolowski, ancien ministre, actuellement procureur général du Sénat du royaume et doyen de la Faculté de droit.

Une visite domiciliaire a été opérée pendant la nuit chez M. Drzenwiecki, conseiller d'Etat, ancien ministre de la justice sous la lieutenante du prince Gortschakoff.

### CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

La commission chargée de l'examen des candidats aux bourses impériales et communales, dans les lycées et collèges, se réunira à la Préfecture, jeudi 7 juillet, à huit heures et demie, pour la deuxième session de l'année 1863.

Les aspirants au Prytanée impérial seront examinés le même jour.

La liste d'inscription pour les bourses et pour le Prytanée impérial sera ouverte à la Préfecture du 15 au 30 juin. (Bureau de l'Instruction publique.)

## GRAND FESTIVAL

D'HARMONIE ET DE FANFARE

OFFERT

Par la ville de Roubaix, le Dimanche 16 Août 1863, à tous les Corps de Musique de France et de l'étranger.

### PROGRAMME :

Art. 1<sup>er</sup>. Les Corps et Sociétés de musique qui voudront participer à cette Fête sont priés d'en donner avis à la Mairie de Roubaix avant le 1<sup>er</sup> Juillet prochain, en indiquant les titres des morceaux qu'ils se proposent de jouer.

Art. 2. La réception de ces Corps et Sociétés aura lieu le Dimanche 16 Août, à onze heures du matin. Ils se réuniront, à cet effet, dans la gare du chemin de fer et dans les rues adjacentes.

Art. 3. Cette heure étant la même pour la réception des détachements de pompiers venant concourir au Tir à la cible qui a lieu le même jour, les Musiques de pompiers marcheront en tête de leurs Corps respectifs.

Art. 4. Le cortège général, précédé de la GRANDE HARMONIE de Roubaix, se rendra à l'Hôtel-de-Ville où seront offerts les vins d'honneur.

Art. 5. A trois heures précises, tous les Corps de Musique se réuniront sur la place Notre-Dame pour y être passés en revue. Ils se rendront ensuite sur la place de la Mairie pour commencer le Festival.

Dans le cas où le nombre des Corps de musique serait trop grand pour se faire entendre successivement sur le même point, une seconde estrade serait élevée sur une autre place publique.

Art. 6. Chaque Musique exécutera une ouverture ou symphonie et un autre morceau à son choix.

Art. 7. Il est offert aux Corps de musique qui prendront part au Festival, des médailles commémoratives, dans l'ordre suivant :

1<sup>o</sup> A chaque Musique d'une ville de plus de quinze mille âmes, une médaille en or de la valeur de 150 francs.

2<sup>o</sup> A chaque Musique d'une ville de quinze mille âmes et au-dessous, une médaille en or de 120 francs.

3<sup>o</sup> A chaque Musique de commune rurale et à chaque Société de fanfare, une médaille en vermeil.

4<sup>o</sup> Deux médailles en or, de 150 francs chacune, seront décernées aux deux Musiques française et étrangère qui se feront remarquer par la plus belle tenue.

5<sup>o</sup> Deux médailles en or, de 120 francs chacune, seront données aux deux Corps de musique qui viendront du point le plus éloigné soit de la France, soit de l'étranger

soucieuses, par les alternatives de crainte et d'espoir que faisait naître dans son esprit la perspective des événements prochains.

Levé avant le jour, il descendit au jardin pour respirer cet air frais qui règne toute l'année à Caracas. Le pays, à cause de son élévation, réunit les avantages de la zone torride à ceux de la zone tempérée. La chaleur n'y varie jamais que de 16<sup>o</sup> à 26<sup>o</sup>, et le sol, d'une fertilité merveilleuse, produit côte à côte les fleurs et les fruits des tropiques et de l'Europe : le froment pres du cacao et du coton, les pêchers et les pompiers au milieu des bosquets d'orangers.

Le jour approchait ; les oiseaux au plumage bigarre l'appelaient impatientement, et la brise qui soufflait de la montagne rafraichissait le front brûlant de Rodriguez. Il avait gagné l'endroit où la route de Caracas longeait la clôture de cactus. Déjà il regnait de l'animation sur cette route, et un bruit lui annonça que des chevaux approchaient. Bientôt, en effet, de nombreux cavaliers passèrent au galop. Quoique l'obscurité ne permit pas de les distinguer parfaitement, Rodriguez crut reconnaître le farouche Paez se dirigeant vers la ville à la tête de ses Llanos.

Un léger frisson lui parcourut les membres, et il rentra précipitamment pour se préparer à partir aussi pour Caracas.

Pendant qu'il se revêtait de l'uniforme de capitaine de la milice, le jour s'était levé. Le soleil inondait de ses rayons enflammés les gigantesques plantes toujours vertes, où les perroquets faisaient miroiter les nuances multiples de leur éclatant plumage. Des milliers de fleurs humides de rosée dressaient leurs calices, qu'assiegeait une nuee de splendides papillons. La

contrée était un luxe de végétation incomparable, mêlant et confondant les familles les plus différentes : ainsi un figuier prenant racine sur le tronc d'un platane et s'élançant du milieu de la couronne de cet arbre, nourrissait lui-même un autre parasite, une vigne vierge, dont les rameaux flexibles flottaient dans l'air comme des pavillons à la cime d'un mâle.

On voyait passer, comme des nuages au ciel, des volées d'oiseaux qui cherchaient la côte de la mer. Sur toutes les hauteurs et dans tous les fonds, partout bruissaient et s'agitaient les différentes espèces d'animaux, les plus nobles comme les plus infimes. Les chevaux hennissaient, les taureaux faisaient retentir leur long mugissement, le chant des oiseaux s'échappait des bois embaumés, et les insectes remplissaient l'air d'un bourdonnement léger et mélodieux.

Sa toilette terminée, Rodriguez plongea du regard dans le jardin ; il espérait y découvrir sa mère sous un des berceaux, et il ne voulait point partir sans avoir pris congé d'elle. Dona Madalena ne paraissait pas encore ; mais bientôt Josefa se montra sous les cocotiers près du jet d'eau, et Rodriguez courut la rejoindre, pensant avec raison qu'elle n'était que l'avant-courrière de sa maîtresse.

La marquise, en effet, ne tarda point à se présenter. Grande fut sa surprise de voir son fils déjà prêt à sortir en uniforme. Il prétextait une affaire de service, embrassa sa mère, puis s'éloigna rapidement. Il trouva Vincent dans la cour près des chevaux sellés. La suite avait pris les devants avec ordre d'attendre le marquis à l'entrée de la ville.

A l'endroit où don Rodriguez avait fait la veille la rencontre de l'Indienne, il fit

en comptant la distance par le parcours des chemins de fer ou, à défaut, par celui des grandes routes.

6<sup>o</sup> Une tombola sera tirée publiquement le Lundi 17 Août, à dix heures du matin. Les lots de cette tombola consisteront en divers instruments de musique, savoir : Pour la première classe, deux instruments valant chacun 300 francs. Pour la deuxième classe, quatre instruments de 200 francs chacun. Pour la troisième classe et les fanfares, six instruments de 100 francs chacun.

Roubaix, le 1<sup>er</sup> Juin 1863.  
La Commission du Festival :  
P. Parent, président; Brun-Lavainne vice-président; V. Delannoy, H. Desobrie, Ch. Wattel, Longuepepe, D. Clarisse, Oudart, Dubocage, membres ; L. Cheval, secrétaire.

Vu et approuvé par le Maire, ERNOULT-BAYART.

Nos lecteurs apprendront avec satisfaction que M. le général Fleury, directeur des bars, vient de donner son approbation au programme des Courses qui doivent avoir lieu dans notre ville.

Quelques modifications qui ne changent rien à l'ensemble du programme ont seules été indiquées.

On a commencé aujourd'hui les travaux de sondage pour reconnaître la nature des terrains dans lesquels doit passer le grand aqueduc collecteur dont on va continuer la construction depuis la rue de l'Hospice jusqu'au-delà du Calvaire.

Nous lisons dans le *Mémorial de Lille* une note relative à l'achèvement du canal de Roubaix.

Les renseignements publiés sur cette importante question sont erronés ; voici ce qui a eu lieu :

Une enquête a été faite pour le tracé du canal à partir du Galon-d'Eau jusqu'à Wasquehal en traversant la route N<sup>o</sup> 14, qui va de Roubaix à Tourcoing.

Lors du procès-verbal d'enquête, on a accepté la partie du tracé comprise entre le Galon-d'Eau et le chemin de fer et occupant la route N<sup>o</sup> 14 entre l'établissement de MM. Morel et C<sup>ie</sup> et celui de MM. Camille Leroux frères.

Un membre de la commission d'enquête ayant proposé de faire procéder à de nouvelles études pour la partie comprise entre le chemin de fer et l'écuse de Wasquehal, on s'est rendu à son observation.

Il résulte des nouvelles études qui ont été faites, que le canal passant en deçà du bureau d'octroi, sur la route de Roubaix à Mouvaux, se trouverait de quatre mètres en contre-haut de l'axe du pavé, tandis qu'en suivant le tracé primitivement adopté, c'est-à-dire, en le faisant passer à deux cents mètres au delà de l'église du Blanc-Seau, le canal ne serait que de 80 centimètres ou un mètre en contre-haut du pavé ; ce qui est déjà un point essentiel dont l'importance n'échappera à personne.

Voilà la vérité.

Sans se préoccuper ici de la question financière ou de celle des intérêts particuliers, il est impossible de méconnaître qu'un canal établi en contre-haut de quatre mètres, outre qu'il gêne considérablement la circulation ne pourra que porter préjudice aux propriétaires des maisons bâties sur la route de Roubaix à Mouvaux.

Il y aurait là un danger public permanent et toute personne impartiale reconnaîtra qu'il faut que ce danger soit évité à tout prix.

Un ingénieur spécial s'occupe activement de la question du canal ; les études auxquelles il s'est livré nous donnent la certitude que toutes les difficultés seront aplanies.

On attend sous quelques jours les nouveaux projets envoyés au ministère des travaux publics. C'est après la réception

de ces projets que commencera la nouvelle enquête pour la partie du tracé de Wasquehal à la route de Mouvaux.

Dès lors, les intérêts se feront jour. D'ici là, toute pétition devient sans objet ; celle dont on annonce l'envoi à M. le préfet n'a pas été signée par un seul habitant de Roubaix.

Quant à l'expropriation des terrains, elle aura lieu simultanément sur les deux versants du canal et l'on reconnaîtra facilement que cette expropriation coûtera deux fois moins pour le tracé au-delà de l'église du Blanc-Seau que pour celui traversant la rue de Mouvaux à la hauteur de l'octroi de Roubaix.

Une nouvelle circulaire de M. le Préfet appelle l'attention de MM. les maires sur certains faits qui, sans avoir le caractère de délit proprement dit, n'en présentent pas moins de graves inconvénients : il s'agit des crédits ouverts par les cabaretiers aux ouvriers qui fréquentent leurs établissements.

« Les facilités de ce genre, dit la circulaire, ont le plus souvent pour conséquence de faire naître chez les uns ou de développer chez les autres un penchant à la boisson. Sans calculer qu'il engage le salaire, qui doit assurer ses moyens d'existence ainsi que ceux de sa femme et de ses enfants, le travailleur, par suite d'un moment d'oubli et d'entraînement, fait entrer chez lui la gêne et quelquefois la misère. »

Il y a là, messieurs, une question de moralité et de protection qui appellera particulièrement votre sollicitude comme elle a fixe la mienne, et je compte sur vos soins pour recommander aux débitants de ne pas accorder de crédits dans les conditions que je viens de rappeler.

Vous voudrez bien me signaler ceux qui, au lieu de tenir compte de cette sage invitation, se rendraient coupables de l'abus signalé.

ITINÉRAIRE DU CORTÈGE DES FASTES DE LILLE.

Voici l'itinéraire tel qu'il est tracé jusqu'à nouvel ordre.

S'il survenait quelque changement, nous le ferons connaître :

Rue Saint-Sebastien (sortie à onze heures) ; — rue Royale (arrêt) ; la tête du cortège en face la Préfecture ; rue Esquermoise ; — Grand-Place (rang des cafés) ; — place de la Mairie (arrêt) ; la tête en face l'Hôtel-de-Ville ; — rue de la Vieille-Comédie ; — rue de Bethune (à droite) ; — place de Bethune ; — rue du faubourg Notre-Dame (arrêt) ; la tête en face la demeure de M. le président ; — rue des Sarrazins ; — place de l'Eglise ; — rue du Marché (à gauche) ; rue du Faubourg Notre-Dame (à droite) ; — place de Bethune ; rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux ; — rue du Molinel ; — rue de Paris (à droite) ; — rue des Saboteurs ; — façade du Reduit ; — rue St-Sauveur ; — rue de Fives ; — rue de Boufflers ; — rue de Tournai ; — rue du Priez ; contour Saint-Maurice ; — rue de Paris (à droite) ; — place du Théâtre (à droite) ; — rue des Sept-Sauts ; — Vieux-Marché-aux-Poulets ; — rue des Arts (à gauche) ; — rue des Fleurs ; — rue des Jardins ; — place aux Bleuets (halte à la rue de Gand) ; — rue de Courtrai ; — rue de Gand ; — rue de Thionville ; — rue du Pont-Neuf ; — rue Négrier ; — rue Marais ; — rue d'Angleterre (à droite) ; — rue des Fosses-Neuf ; — rue du Gros-Gérard ; — rue de la Barre ; — rue des Bouchers ; — rue de l'Hôpital-Militaire ; — rue de Bethune ; — rue Neuve ; — Grand-Place (à droite) ; Marché-aux-Fromages ; — rue de la Grande-Chaussée ; — rue des Chats-Bossus (arrêt) ; la tête en face la demeure de M. le maire ; — Place du Lion-d'Or ; — place St-Martin ; — rue de la Monnaie ; — rue Saint-Pierre ; — rue Saint-André ; — rue Saint-Sébastien.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 1<sup>er</sup> au 7 juin 1863 inclus.

NAISSANCES.

22 garçons, 23 filles.

MARIAGES.

Du 1<sup>er</sup> juin. — Entre Amicus-Edouard Vandercruyssen, rattacheur, et Amandine-Colette Blanquart, journalière. — Joseph Weys, fleur, et Jeanne Dhooghe, soignouse. — Médart-Joseph Delval, tisserand, et Henriette Dupriez, journalière. — Jean-Baptiste Desrousseaux, journalier, et Françoise-Jeanne Meyer, rattacheuse. — Dominique Niemegeerth, domestique, et Justine Nicaise, journalière.

Du 3. — Entre Vite-Edmond Bantegny, commissionnaire, et Léonie-Hyacinthe-Marie Defrenne, sans profession.

DÉCÈS.

Du 2 juin. — Edmond-Charles Courier, 27 ans, tisserand, célibataire, rue de l'Avocat.

Du 3. — Donat Vandebremdt, 29 ans, tisserand, célibataire, rue de l'Empereur.

Du 4. — Norbert-Joseph Defrenne, 59 ans, journalier, veuf de Véronique Montagnies, rue de l'Union.

Du 5. — Constant-Joseph Lenglet, 10 ans ; est décédé dans le canal de Roubaix, près du Sertel.

Du 6. — Pierre-François Dujardin, 66 ans, tisserand, veuf de Catherine-Joseph Leclercq, Hôpital.

Du 7. — Catherine Zeus, 83 ans, ménagère, veuve de Laurent Desveuin, rue du Grand-Chemin.

Plus 12 garçons et 4 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 8 juin 1863.

M. Berryer est chargé de défendre devant le tribunal correctionnel de Grenoble, le gérant de l'*Impartial Dauphinois*, prévenu d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de l'Empereur, à raison de la publication d'une lettre de M. Casimir Perier.

Plusieurs transports de guerre ont reçu ordre de se tenir prêts à appareiller dans nos ports de l'Océan, à destination du Mexique.

A Paris et dans les huit circonscriptions départementales où le scrutin du 31 mai n'a pas donné de résultat définitif, on s'occupe très activement du ballottage annoncé pour dimanche. Il paraît que le nombre des électeurs égalera, si même il ne dépasse pas, les chiffres obtenus lors de la première opération.

Le 15 avril prochain doit avoir lieu, dit-on, le remplacement sur la colonne de la place Vendôme de la statue actuelle de Napoléon I<sup>er</sup> dans son costume historique, petit chapeau et redingote grise, par la statue qui le représente en empereur romain portant la toge avec la couronne de laurier sur la tête. C'est sous cette dernière forme, on s'en souvient, que la statue qui figurait au sommet de la colonne sous le premier Empire, représentait l'Empereur. Cette statue était du sculpteur Chaudoy.

On attribue les paroles suivantes à un haut personnage, à propos des élections : « D'ici à trois mois, il se passera en Europe de tels événements, que la France aura bien autre chose à faire que d'écouter MM. Berryer et Thiers. »

L'Amiral Bonard et le capitaine de vaisseau Tricault, aide-de-camp du ministre de la marine, sont arrivés ce matin à Paris, venant de Hue où a été solennellement ratifié le traité conclu avec l'empire d'Annam. Nos plénipotentiaires rapportent un grand nombre de cadeaux offerts par le souverain annamite à l'Empereur, y compris un costume complet de mandarin cochinchinois.

Un recueil des discours prononcés à la tribune anglaise, le 8 mai dernier, à propos de la question italienne, sera très prochainement publié à Paris.

faux sentiment d'honneur ? se demandait-il : on bien s'est-il laissé prendre dans les filets des révolutionnaires ?

Des acclamations qui retentissaient au dehors attirèrent le comte à la fenêtre. La foule, rassemblée par hasard devant le palais, avait reconnu Rodriguez et criait avec enthousiasme :

« Vive le marquis de Vallida ! Vive l'ami du peuple ! »

Le comte regarda longtemps dans la rue d'un œil pensif. Quand le marquis eut disparu et que les cris de la foule se furent apaisés, il quitta la fenêtre, convaincu maintenant qu'il ne fallait plus compter sur don Rodriguez et que ce jeune homme s'était rangé du parti populaire.

Le premier soin du marquis, en rentrant à la maison de campagne de sa mère, fut d'appeler Vincent.

« Si tu connais parmi nos serviteurs, lui-dit-il, sans en excepter les ouvriers des plantations, quelques braves gaidards sur la fidélité et le courage desquels nous puissions compter, engage-les à m'accompagner demain à Caracas. »

Vincent écoutait, un peu surpris ; mais quand il sut qu'il ferait lui-même partie de l'escorte, il ne trouva rien à objecter, et il courut s'acquitter de la commission.

Le soleil était couché et la nuit déjà tombée, car dans cette zone elle succède au jour presque sans transition. Encore tout agité des événements de cette journée-là et de l'attente du lendemain, Rodriguez s'enferma dans sa chambre sous prétexte d'étudier, mais en réalité pour éviter sa mère, dont la tendre et inquiète sollicitude aurait deviné l'état de son âme et s'en serait alarmée. A dix heures il se coucha ; mais son sommeil fut troublé par de mauvais rêves et par les pensées

celle d'un cavalier long et maigre dans lequel il reconnut de loin don Antonio d'Huerta. Ce dernier, arrêtant son cheval, salua le marquis d'un air important, et, avec une gravité presque solennelle :

« Quoi ! sur le chemin de Caracas ! dit-il. Je vous aurais plutôt cru en route pour les Savanes. »

— Et pourquoi, don Antonio ?  
— Ce n'est pas le moment de faire des questions inutiles, ni d'y répondre. Vous savez dans quels termes vous vous êtes quittés hier, vous et le comte Tesoro. Il vous a cité devant l'*Audiencia*, et si vous n'avez pas envie de goûter des étroites casemates du château Antonio, vous ferez bien d'entreprendre une excursion dans les steppes jusqu'à ce que mon influence et les sollicitations de votre mère aient obtenu grâce pour votre délit.

— Quel délit, monsieur mon oncle ? Je ne sache pas en avoir commis, ni avoir besoin de votre intercession ou de celle de ma mère, répliqua Rodriguez, plutôt égayé que courroucé de l'altitude de don Antonio.

— J'ai été du même avis jusqu'à hier soir, et même jusqu'à ce matin, où le capitaine-général m'a enfin remis cette lettre insolente qui expose prétendument les vœux légitimes des habitants de la province. De ma vie je n'ai été aussi confus qu'au moment où S. Exc. m'a montré votre signature au bas de ce papier. Le nom du marquis de Vallida entre ceux d'un boucher et de ce mulâtre, de ce Ruiz Infante que don Francisco Zea, un créole, a mis à la porte de sa maison !

Ces paroles, quoique prononcées avec tristesse, excitèrent l'hilarité du jeune homme. Il y répondit par une plaisanterie qui lui attira de graves reproches, et don

Antonio finit par lui dire, avec une compassion ou perçait sa douleur :

« Si vous vous présentez devant l'*Audiencia*, vous êtes un homme perdu. A peine entré dans la ville, vous serez jeté en prison. »

Le marquis ne pouvait se montrer insensible à cette marque d'intérêt ; il répliqua :

« Je ne serai pas seul à Caracas pour défendre ma cause, c'est-à-dire la liberté de la patrie. Des milliers d'autres y seront dans le même but. La force arrêtera ce qu'on refuse à la prière. Don Antonio, si vous vous trouvez ce soir sans puissance, sans fonctions, peut-être sans foyers, rappelez-vous que la villa de l'*Ananaco* a les premiers droits à vous accueillir hospitalièrement, et que votre belle-sœur, bien loin d'appuyer la réforme indispensable de notre administration, ne soupçonnerait même pas mon faible concours à l'affranchissement de ma patrie. »

Don Antonio ne comprenait pas ; il fixait sur son neveu des regards empreints d'une surprise profonde. Rodriguez ajouta quelques mots pour le mettre au fait de ce qui se préparait à Caracas, et, tout en se dirigeant vers la ville, ils discutèrent encore un instant. Puis ils se turent, chacun d'eux désespérant de convertir son interlocuteur, et ils achevèrent silencieusement le trajet.

A la porte de Caracas, les quinze ou vingt nègres, et mulâtres du marquis se joignirent à nos cavaliers. En même temps s'approchaient une centaine de Llaneros armés, qui venaient de faire halte dans une prairie. Leurs membres demi nus, dessecés par le soleil, la couleur noire ou brune de leur peau, peu différente de celle de leurs montures, leurs physiologies